



Dossier de presse



Lancement du Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé



15 juillet 2019

esr.gouv.fr

solidarites-sante.gouv.fr



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



édito

Les étudiants en santé représentent l'avenir de notre système de santé. Leur qualité de vie et leur bien-être sont une préoccupation majeure des réformes des études de santé portées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par le ministère des Solidarités et de la Santé.

Nous nous sommes engagées dès le début du quinquennat sur ce chantier de la qualité de vie des étudiants en santé, car améliorer la santé et le bien-être de ces étudiants participe à la stratégie de transformation du système de santé que nous portons dans la loi qui vient d'être adoptée par le Parlement.

Des évolutions profondes de tous les cursus de formation sont nécessaires. La loi d'organisation et de transformation du système de santé met un terme à la sélection par l'échec que représentait la PACES. L'intégration progressive de toutes les formations à l'université permet à tous les étudiants en santé de disposer des services essentiels à une vie étudiante réussie : sports, culture, médecine préventive.

Après avoir été alertées par les associations étudiantes et les services sociaux, au plus près du terrain, de certaines problématiques rencontrées, nous avons confié au Dr Donata Marra une mission ayant pour objectif de mieux comprendre pour mieux agir.

Le Dr Donata Marra nous a remis au printemps 2018 son rapport, particulièrement riche, réunissant analyse de la littérature, comparaisons internationales et entretiens de l'ensemble des acteurs.

N'ayons pas peur de le dire, **ce rapport a confirmé l'ampleur des difficultés et l'urgence à agir pour le bien-être des étudiants en santé**. Le défi est immense, il est collectif et la réponse doit être collective.

Nous nous étions engagées sur 15 mesures identifiées comme des leviers de transformation des environnements, des organisations et des interventions de soutien, dont certaines ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

Aujourd'hui il est temps de **lancer la structure de coordination nationale pour favoriser une meilleure qualité de vie : le centre national d'appui pour la qualité de vie des étudiants en santé**. Ce centre national regroupera l'ensemble des acteurs — représentants des étudiants en santé, représentants des enseignants, conférences, personnalités qualifiées... — de manière très opérationnelle autour de plusieurs thématiques de travail : formations, enquête annuelle, clip de prévention, aide au développement des structures de soutien...

Cette structure nationale assurera la mise en œuvre des engagements pris pour favoriser la qualité de vie des étudiants en santé à la lumière des évolutions des formations et des conditions d'exercices que nous portons au quotidien.

Il est temps d'intervenir, pour les étudiants, pour les soignants, pour les patients. Nous comptons sur l'engagement de tous les acteurs, étudiants, enseignants et professionnels pour faire vivre cette structure avec un dynamisme pragmatique.

Agnès Buzyn

Ministre des Solidarités
et de la Santé

Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Le centre national d'appui

Une structure innovante par ses missions, son fonctionnement et sa composition

Un centre de ressources qui favorise et propose des interventions pour améliorer la qualité de vie des étudiants en santé (QVES), en tenant compte de l'ensemble des déterminants impliqués.

Missions

Le centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé a parmi ses missions :

- De **proposer des formations et des recommandations visant à développer la qualité de vie des étudiants** en santé à destination des formateurs, des responsables d'enseignement et des représentants des étudiants.
- De **favoriser et participer à la recherche dans les domaines de la qualité de vie** des étudiants.
- De **contribuer à l'évaluation de l'impact des politiques d'enseignements et de leurs réformes sur la qualité de vie** des étudiants en santé.
- D'**accompagner et faire le lien entre des interventions menées dans toute la France sur la thématique de la qualité de vie des étudiants** pour diffuser les bonnes pratiques et développer des synergies.

Fonctionnement

Le fonctionnement du comité national d'appui (CNA) repose sur :

- **Un comité de direction** : nommé par les ministères avec des représentants d'enseignants, des représentants d'étudiants et des professionnels qualifiés.
- **Un comité plénier** : constitué de l'ensemble des représentants d'enseignants et d'étudiants, de représentants de structures et de professionnels qualifiés.
- **Un comité scientifique** : constitué de personnes qualifiées dans le domaine de la santé sur le plan international et d'experts extérieurs au domaine de la santé (sociologues, experts en éthique en enseignement, autres formations...). La QVES est un sujet de préoccupation internationale et il est essentiel de prendre en compte d'autres éclairages.

Composition

Comité de direction du centre national d'appui

Représentants d'étudiants

5 représentants proposés par la Fédération des Associations Générales Étudiantes

- Fédération Française des Étudiants Orthoptiste (FFEO)
William Chastel, président FFEO, orthoptie
- Fédération Nationale des Étudiants en Soins Infirmiers
Ludvine Gauthier, étudiante en soins infirmiers, élue CNOUS, CROUS Bretagne
- Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF)
Loïc Lemoine, VP affaires sociales ANEMF
- Association Nationale des Étudiants Sage-Femme (ANESF)
Julie Kerbart, présidente ANESF
- Inter Syndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale
Maxence Pithon, interne en médecine générale

1 représentant proposé par l'Inter-Syndicale Nationale des Internes

Romain Sayous, VP prévention des risques psychosociaux

Représentants d'enseignants

- Pierre Denise**, Président d'université, Caen, Conférence des Présidents d'universités
- Nanou Pham**, Doyenne, faculté de médecine de Reims, Conférence des Doyens de médecine
- Jean-Louis Beaudeau**, Doyen, Paris-Descartes, Conférence des Doyens de pharmacie
- Caroline Bertrand**, Doyenne, Bordeaux, Conférence des Doyens d'odontologie
- Véronique Lecointe**, Montpellier, Présidente de la CNEMA (conférence nationale des enseignants en maïeutique)
- Florence Girard**, Ussel, Présidente de l'ANDEP (association nationale des directeurs d'écoles paramédicales)
- Martine Sommelette**, Charleville-Mézières, Présidente du CEFIEC (comité d'entente des formations infirmières et cadres)

Professionnels es-qualité

- Donata Marra**, psychiatre, pédopsychiatre, responsable du BIPE (Bureau-Interface-Professeur-Étudiants), structure de soutien des étudiants en santé, Faculté de médecine, Sorbonne Université ;
Présidente du centre national d'appui
- Bertrand Diquet**, pharmacologie médicale, UFR Santé, département Médecine, Université d'Angers
- Anne-Marie Magnier**, Professeur honoraire de Médecine Générale, Sorbonne Université
- Virginie Migeot**, Santé publique, responsable de Come'In (Comité-interface-Étudiants-Enseignants), structure de soutien des étudiants en santé, Faculté de médecine, Poitiers
- Eric Bruillard**, informatique, directeur du laboratoire STEF (sciences, techniques, éducation, formation), Paris Descartes
- Gilles Bertschy**, psychiatrie d'adultes, Faculté de médecine, CHU de Strasbourg

Comité plénier

Représentants étudiants

En complément de ceux siégeant au Comité de direction

FAGE

(Fédération des associations générales étudiantes)

Masseurs-kinésithérapeutes

Antoine Dugast, président FNEK (Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie)

Psychomotriciens

Charlotte JACQUET, vice-présidente ANEP (Association nationale des étudiants en psychomotricité)

Ergothérapeutes

Fanny Mermin, présidente UNAAE (Union Nationale des Associations des Étudiants en Ergothérapie)

Audioprothésistes

Mélodie Levrero, VP prévention FNEA (Fédération nationale des étudiants en audio-prothèse)

Orthophonistes

Aurélie EMERIC, présidente FNEO (Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie)

Pharmaciens

Robin Tocqueville Perrier, président ANEPF (Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France)

Odontologues

Adrian Rabelle, VP affaires sociales UNECD (Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire)

Internes en odontologie

Cédric Alande, VP DESCO chirurgie orale, SNIO (Syndicat National des Internes en Odontologie)

Internes en pharmacie-biologie

Mathieu Gallard, relations universitaires, FNSIP (Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et Biologie Médicale)

Représentant des Vice-présidents étudiants universitaires (CEVPU)

Rayann MOUSLIM, Master 2 droit, Toulon

Représentants enseignants

En complément de ceux siégeant au Comité de direction

Orthophonie/CCFUO (Collège des Centres de Formation Universitaire en Orthophonie)

Frédéric Pasquet, orthophoniste, MCU, sciences du langage, directeur pédagogique du département d'orthophonie UFR Santé, Rouen

Ergothérapie

Bernard Devin, directeur du département d'ergothérapie, président du SIFEF, Lyon

Orthoptie, CNOE

Najwa SALAME, directrice pédagogique, département d'orthoptie de Tours, présidente du CNOE

CNCEM (Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine)

Luc Mouthon, CHU Cochin, Paris Descartes, Paris

Service de santé des armées

Olivier Coste, médecin en chef, chef du département de la formation des praticiens de l'École de santé des armées

Line Bironien, cadre de santé paramédical, adjointe au commandant de l'École du personnel paramédical des armées

Réforme du 3^e cycle médecine

Benoit Schlemmer, PUPH médecine interne, faculté de médecine Paris Descartes, Paris

Collège des enseignants en SHS

Nils Kessel, MCF, département d'histoire des sciences de la vie et de la santé, Strasbourg

Autres coordinations d'enseignants à venir

Autres représentants et structures
<p><u>Coord. SIUMMPS/ADSSU (Association des directeurs des services de santé universitaires)</u> Laurent Gerbaud, PUPH santé publique, CHU Clermont-Ferrand</p>
<p><u>Observatoire national de la qualité de vie au travail</u> Philippe Colombat, CHU Tours</p>
<p><u>DGOS (Direction générale de l'offre de soins)</u> En cours</p>
<p><u>DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle)</u> Jean-Christophe Paul, chef du département des formations de santé – DGESIP A1-4 Christine Salome, département de l'orientation et de la vie de campus – DGESIP A2-2</p>
<p><u>CNOUS Ccentre nationale des œuvres universitaires et scolaires)</u> Florian Prussak, conseiller de la présidente en charge de la politique de site et de la dynamisation de la vie de campus</p>
<p><u>ONVE (Observatoire national de la vie étudiante)</u> Feres Belghith, directeur</p>

Représentants hospitaliers, ARS
<p><u>CME (Commission médicale d'établissement) de CHU</u> François-René Pruvost, PUPH chirurgie, CHU de Lille</p>
<p><u>AFDS (Association française des directeurs de soins)</u> Josiane Bils, directrice des soins, CHG Troyes</p>
<p><u>ARS (Agence régionale de santé)</u> Clara De Bort, directrice ARS Guyane</p>

Autres
<p><u>Médiateur national</u> Édouard Couty</p>
<p><u>Présidente de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe)</u> Stéphanie Tubert-Jeannin, PUPH, santé publique orale, faculté d'odontologie, CHU de Clermont-Ferrand</p>
<p><u>Handicap</u> Pascale Pradat, PUPH, médecine physique et de réadaptation, faculté de médecine Sorbonne Université</p>
<p><u>Médecine de santé au travail</u> Yves Roquelaure, PUPH, médecine de santé au travail, Angers</p>
<p><u>Épidémiologie psychiatrique</u> Bruno Falissard, PUPH, pédopsychiatrie, Inserm, Centre de recherche en Épidémiologie et Santé des Populations, Paris Sud</p>
<p><u>Expert UNESS</u> David Bakhos, MCU-PH, ORL et chirurgie cervico-faciale, directeur du service audiovisuel et informatique à l'Université numérique en santé et en sport, Tours</p>
<p><u>Expert Simulation</u> Christine Ammirati, PUPH, médecine d'urgences, CHU d'Amiens</p>
<p><u>SHS et Éthique</u> Emmanuel Fournier, PU, département d'enseignement d'éthique, faculté de médecine Sorbonne Université</p>
<p><u>Égalité</u> Gilles Lazimi, PA médecine générale, Haut conseil à l'égalité, faculté de médecine de Sorbonne Université</p>
<p><u>Représentants des patients</u> Marie Citrini, représentante des usagers, APHP</p>

Une structure de ressource pour atteindre les **15** engagements pris



Fait



En cours



À faire

1

Créer dans toutes les universités une structure d'accompagnement des victimes de violence



2

Créer dans toutes les facultés de santé une structure d'accompagnement, ouverte à tous les étudiants et garantissant la confidentialité ; mieux dépister et prendre en charge les étudiants présentant des signes de souffrance



> Le centre national permettra d'établir des recommandations pour le fonctionnement de ces structures et d'échanger les bonnes pratiques.

> Le dispositif des premiers secours en santé mentale est déployé à titre expérimental dans 4 universités (Clermont-Ferrand, Sorbonne Université, Lorraine et Bordeaux).

3

Renforcer les moyens des services de santé universitaires et favoriser leur évolution vers des centres de santé



> La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) a permis de consacrer plus de 100 millions d'euros à la vie universitaire : c'est le secteur de la santé qui en bénéficie en priorité en 2018-2019. Les évolutions réglementaires permettent aux **services universitaires ou interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)** de prescrire les contraceptifs ou le sevrage tabagique. Pour les SUMPPS qui le souhaitent, ils peuvent aujourd'hui devenir centres de santé.

4

Mettre en place une cellule nationale d'évaluation des situations exceptionnelles permettant, en dehors des règles liées au classement à l'ECN, le changement de filière ou de subdivision



> Il s'agit d'une priorité du centre national d'appui pour l'année universitaire 2019-2020.

5

Assurer l'évaluation systématique des lieux de stage par les étudiants, dans toutes les filières, et déclencher une procédure de réexamen de l'agrément ou des conventions en cas d'évaluation insatisfaisante



6

Introduire un module transversal concernant les risques psycho-sociaux, la gestion du stress et les stratégies d'empowerment dans toutes les formations en santé



7

Améliorer les conditions de travail en stage en termes de temps de travail, respect du repos de sécurité, de formation pédagogique de tous les encadrants et d'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement



8

Faire de l'orientation progressive des étudiants en santé une priorité dans la réflexion sur les formations en santé ; assurer des passerelles de sortie avec validation des acquis pour tous les étudiants en santé à tous les niveaux de leurs études



- > L'orientation progressive et la réussite des étudiants ont été au centre de la réforme de l'accès aux études de santé.
- > L'article 1 de la loi d'organisation et de transformation du système de santé prévoit la suppression de la PACES et du Numerus Clausus afin de mettre fin à la sélection par l'échec et proposer une voie de réussite à tous les étudiants, orienter les études sur l'acquisition de compétences afin de limiter le bachotage et redonner du sens aux apprentissages.

9

Rapprocher toutes les formations de l'université et assurer l'accès de tous les étudiants en santé à la médecine préventive, aux activités culturelles et sportives, au plus tard à la rentrée 2019



- > Le chantier de l'intégration universitaire des formations paramédicales est complexe et réunit de multiples acteurs. Stéphane Le Bouler a été nommé pour mener la concertation avec l'ensemble des parties prenantes et définir une feuille de route.
- > Dès la rentrée 2018, tous les étudiants ont été inscrits à l'université. Un travail important a été fait pour améliorer leur accès aux services de la vie étudiante. Celui-ci doit être poursuivi, en lien avec les CROUS et les collectivités territoriales, dans tous les territoires. L'objectif est que tous les étudiants des formations paramédicales accèdent à l'ensemble des services de la vie étudiante (médecine préventive, services culture, sport...), vecteurs de bien-être et de réussite étudiante.

10

Repenser les cursus pour les centrer sur les compétences à acquérir et sortir d'une logique de compétition, notamment concernant la réforme du second cycle des études médicales avec l'objectif d'une disparition de l'ENCI dans sa forme actuelle



- > L'article 2 de la loi de transformation du système de santé a pour objet de repenser les modalités d'évaluation du deuxième cycle, de supprimer les épreuves classantes nationales et de réformer l'accès au troisième cycle des études de médecine.
- > **Mise en place du service sanitaire** : 40 000 étudiants en santé ont participé à la construction, et à la réalisation d'actions de prévention, principalement dans les domaines de l'alimentation, de la vie affective et sexuelle, de l'activité physique et des addictions.

15.07
2019

11

Créer un centre national d'appui, doté de moyens spécifiques, et réunissant des enseignants de toutes les formations en santé



12

Créer, en lien avec les associations étudiantes, des structures régionales permettant le recours pour des difficultés non résolues localement, notamment pour les internes



13

Réaliser, en lien avec les associations étudiantes, une enquête à jour fixe et développer une communication spécifique



14

Réaliser, en lien avec Santé publique France et les associations étudiantes, un clip pour aider les étudiants à détecter la souffrance psychique chez leurs collègues et à les accompagner vers des ressources. Cette mesure s'articulera avec le développement de la formation aux premiers secours en santé mentale prévue dans le plan national de santé publique



15

Développer un module spécifique de formation des formateurs, nécessaire pour accéder aux fonctions de direction des instituts de formation et de coordonnateur de Diplôme d'Études Spécialisées



> La première formation sur la qualité de vie des internes pour les coordonnateurs de Diplômes d'Études Spécialisées de médecine sera organisé en septembre 2019.

Premiers rendez-vous de la rentrée 2019

Une formation sur la qualité de vie des internes

La première formation sur la qualité de vie des internes pour les coordonnateurs de Diplômes d'Études Spécialisées de médecine sera organisée dès septembre 2019. L'objectif, par l'apport de connaissances et le partage d'expérience, est que tous les coordonnateurs de DES puissent participer à améliorer la qualité de vie des internes et aider ceux en difficulté.

Des table-rondes et ateliers lors des États Généraux de la Formation et de la Recherche Médicale

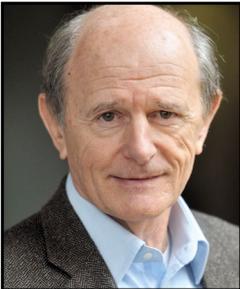
Le centre national d'appui sera accueilli par les **États Généraux de la Formation et de la Recherche Médicale** à Caen, en décembre 2019, avec plusieurs tables rondes et ateliers sur la QVES.

Le **premier séminaire pluridisciplinaire** d'échanges pour les structures de soutien pour les étudiants en santé se tiendra à l'automne 2019 : partage d'expériences, aide au développement des dispositifs de soutien pour les étudiants...

Des groupes de projets mis en place dès la rentrée 2019

Enquête annuelle sur la qualité de vie des étudiants en santé, les réformes des études en santé et la qualité de vie des étudiants, clips de prévention avec Santé publique France, aide aux développements des structures de soutien...

Un lancement avec la participation de conférenciers qui illustrent la nécessité de prendre en compte l'ensemble des déterminants de la QVES, des aspects systémiques sociaux, à la diversité des motivations et projets professionnels des étudiants.



Jean-Louis Étienne

Médecin - explorateur - écrivain.

Docteur en médecine, interne en chirurgie, spécialiste de nutrition et de biologie du sport, Jean-Louis Étienne a participé à de nombreuses expéditions : Himalaya, Groenland, Patagonie, la course autour du monde avec Éric Tabarly. En 1986, il atteint le pôle Nord en solitaire, puis traverse l'Antarctique à traîneau à chiens. Infatigable défenseur de la planète il fait de nombreuses expéditions à vocation scientifique et pédagogique : Mission Banquise, Volcan Erebus au pôle Sud, traversée du pôle Nord en ballon. La prochaine aventure sera POLAR POD une exploration de l'océan Antarctique encore méconnu.

« Tourneur-fraiseur, médecin, chirurgien, explorateur, tout part de la force d'une idée, d'un désir. C'est précieux l'idée, il faut y consacrer du temps, du travail, de la persévérance.

Il est essentiel de clôturer ce que l'on a entrepris, car on ne peut se réaliser sur les frustrations d'engagements inaccomplis. Résister aux tentations de l'abandon, même si la voie est difficile.

Je sais d'expérience que l'on progresse par seuil et que l'envie, la vision d'avenir, le rêve s'épanouissent en chemin. »



Sylvie Octobre

Sociologue au département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture. Membre du comité scientifique du centre national d'appui.

Ses travaux portent sur les transformations générationnelles des rapports à la culture, les inégalités sociales et de genre dans les univers culturels des enfants, et les effets de la globalisation de la culture sur les pratiques et consommations culturelles des jeunes.

« Les discours sur les jeunes oscillent entre paniques morales – "tout se perd" – et angélisme techniciste – "le réenchangement du monde par les jeunes générations, naturellement technologiques". Ces deux discours nuisent à l'appréhension des transformations qui s'opèrent dans les jeunes générations, qui ne leur sont d'ailleurs pas toutes propres. La présentation reviendra sur quelques-uns de ces a priori et tentera de les déconstruire pour mieux les reconstruire à l'aide de données d'enquêtes récentes. »



esr.gouv.fr

solidarites-sante.gouv.fr



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION